

Le programme ICOPE, comment ça marche ?

1

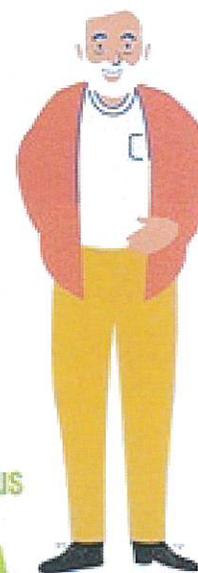
Un professionnel (médecin, infirmier, pharmacien...) évalue, avec vous, les 6 fonctions principales de votre corps : mobilité, mémoire, nutrition, moral, vue, audition. Il transmet les résultats à votre médecin traitant habituel.



Si vous n'avez aucun problème, le professionnel vous donnera des conseils pour rester en bonne santé et vous invitera à faire évaluer les fonctions principales, tous les 4 à 6 mois.

3

Si un problème est repéré, votre médecin traitant vous proposera une évaluation plus approfondie.



5

Vous serez accompagné, ainsi que vos proches, par les professionnels du département.



4

Votre médecin traitant avec vous et en lien avec les professionnels de santé du territoire mettra en place un plan de soins adapté à vos besoins.

